



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

U.F.R. / Département / Institut : Prépa Concours
Paris 1 - ENS

Année d'études :

(Exemple : 1^{ère} année Licence Droit)

Libellé de l'Épreuve : Economie (Test d'entrée)

Date : 06/05/2024

Session : 1 ou 2 (cocher la case correspondante)

Il est rappelé qu'aucun signe distinctif ne doit apparaître sur les copies sous peine d'annulation.

Les étudiants non francophones peuvent inscrire une croix dans la case ci-contre

NOTE de 0 à 10 ou de 0 à 20 (1)	NOM et Prénoms des correcteurs	APPRÉCIATIONS EXPLIQUANT LA NOTE CHIFFRÉE
1 ^{er} Correcteur : <i>Florin NICOL</i>	<i>17/20</i>	<i>Une des meilleures copies. Claire et structurée, nourrie par de bons arguments.</i>
2 nd Correcteur :		

SUJET TRAITÉ : Economie - Quel soutien pour les ménages en période de crise ?

B

Dans son Rapport public annuel de 2024 (RPA, mars 2024), la Cour des comptes note que l'année 2023 a marqué la fin du "qui qu'il en coûte" et le reflux des dépenses publiques exceptionnelles, notamment destinées à protéger les ménages de la hausse de l'inflation.

En effet, la crise énergétique, déclenchée par l'invasion russe en Ukraine en février 2022, a exacerbé les tensions inflationnistes pesant sur les ménages, repoussant ainsi

la fin du "quoi qu'il en coûte" et donc la fin des mesures de soutien aux ménages.

En période de crise, le soutien des ménages désigne alors l'ensemble des politiques (politique budgétaire, politique monétaire, mesures d'urgence, dispositifs de soutien, etc.) qui visent à protéger les ménages des effets négatifs de la crise économique, notamment sur l'emploi et la consommation des ménages. En période de forte augmentation de l'inflation, un tel soutien permet aussi de protéger les ménages de la hausse des prix et de la baisse concomitante de leur pouvoir d'achat.

Face à la crise sanitaire inédite, la réponse du policy-mix a été d'une ampleur inédite, ce qui a permis de protéger les ménages. La politique budgétaire contracyclique et la politique monétaire accommodante ont ainsi permis de juguler les effets de la crise sanitaire, notamment sur les ménages.

Néanmoins, en pleine récession économique, la crise de l'énergie a accéléré la hausse de l'inflation déjà présente en période post-crise. Cette inflation a fragilisé le pouvoir d'achat des ménages, du fait en particulier de l'augmentation inédite des prix de l'énergie. Face au prolongement de la crise et aux tensions inflationnistes pesant en particulier sur les ménages, les pouvoirs publics, notamment la France, a mis en place un ensemble de mesures de soutien des ménages dès 2022 (bouchées tarifaires).

électricité et gaz, dispositif Ma Prime Rénov', chèques-énergie, aides à l'achat d'un véhicule électrique, etc.), qui ont permis de protéger le pouvoir d'achat des ménages.

Toutefois, ce soutien aux ménages se caractérise par un ensemble de mesures faisaient, qui ont rencontré certaines inefficacités dans leur déploiement tout comme un manque de ciblage et de coordination (leur des comptes, 2024). Un "effet cliquet" de la dépense publique a rendu les dépenses publiques avec peu de soutien aux ménages difficiles à faire refluer, ce qui a contribué à creuser le déficit public et élever le niveau de dette publique. Ainsi, certaines mesures de soutien auraient dû être davantage conditionnées au niveau de revenus des ménages, pour cibler les ménages les plus fragiles (CAF, 2023).

Alors, en période de crise, comment favoriser l'efficacité et l'efficience des ménages de soutien des ménages ?

À un niveau national et européen, la politique économique a permis de juguler les effets des crises récentes en protégeant fortement les ménages, au prix d'une dégradation des finances publiques. (I.)

Toutefois, l'ensemble des mesures de soutien des ménages ont souffert de défaillances, et leur ampleur incite à une meilleure maîtrise de la qualité de la dépense publique de soutien, même en période de crise (II.).

Bonne
problématique

* * *

I. Face aux crises sanitaire puis énergétique, la politique économique a permis de protéger les ménages de façon inédite, au prix d'une dégradation des finances publiques

A. Face à l'ampleur de la crise sanitaire, le policy mix a jugulé les effets de la crise et protégé les ménages

La crise sanitaire a été inédite et a eu des effets conséquents sur les ménages à court terme. La pandémie de Covid-19 a à la fois constaté un choc d'offre et de demande. D'une part, les ruptures des chaînes d'approvisionnement, les goulets d'étranglements, les effets des politiques de confinement ont eu un fort impact sur l'offre mondiale, se caractérisant comme un choc d'offre inédit. D'autre part, les politiques de santé publique (confinement, couvre-feu, etc.) ont fortement contraint les ménages, en particulier dans leur consommation, ce qui représente un choc de demande simultané, lui aussi inédit. Par ailleurs, la crise sanitaire a eu des effets notables, pour la plupart transitoires, sur les secteurs dits "non essentiels" ayant un impact direct sur l'emploi des ménages.

Face à ces effets, la politique économique a privilégié une réponse inédite pour protéger les ménages. Malgré la forte incertitude liée au sortir de crise sanitaire, la politique budgétaire a été contracyclique, ce qui

a, conformément à la lagique keynésienne (Keynes, 1936), permis de juguler la crise et rebancer l'activité, protégeant ainsi le revenu des ménages. Face à l'écart de production négatif, le réglage de l'élance budgétaire a ainsi privilégié un soutien public massif pour limiter la récession économique et ses conséquences sur les revenus et le chômage des ménages (Bénassy - Quéré, 2022).

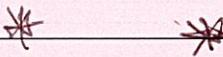
Dans le policy-mix, la politique budgétaire expansive a été accompagnée par une politique monétaire accommodante, renforçant l'efficacité de la réponse budgétaire (Banque de France, 2023).

B. En sortie de crise sanitaire, les tensions inflationnistes, exacerbées par la crise de l'énergie, ont retardé la fin du "Quoiqu'il en coûte", en raison d'un soutien accru des ménages face à l'inflation.

La hausse de l'inflation s'explique par plusieurs facteurs et a réduit le pouvoir d'achat des ménages. La sur-épargne (accumulée pendant la pandémie) des ménages dépensée en montée de crise, l'ampleur des Réponses budgétaires (France Relance, France 2030, NGEU - Next generation EU), la crise énergétique sont autant de facteurs contribuant à cette hausse de l'inflation en France et en Europe. La hausse des prix, en particulier des prix alimentaires et des prix de l'énergie, ont diminué le pouvoir d'achat des ménages.

Pour lutter contre la hausse de l'inflation, la BCE a renforcé sa politique monétaire et les pouvoirs publics ont prolongé et multiplié les mesures de soutien des ménages, qui ont pesé sur les finances publiques. Dans l'ensemble, ces nouvelles mesures de soutien des ménages ont permis ~~deux~~ ménages de préserver leur pouvoir d'achat (CAF, 2023). Toutefois, le prolongement du "qui qu'il en soit" a largement détérioré l'état des finances publiques. La dette publique dépasse en 2023 les 3000 milliards d'euros, ce qui est entre autres dû à l'augmentation des dépenses publiques exceptionnelles (notamment le soutien au ménage) depuis 2020 (Cour des comptes, 2024).

Je sais qu'il existe
des limites, mais soyons
plus concis dans les titres



II. D'une ampleur inédite depuis la crise de Covid-19, le soutien aux ménages connaît des limites, qu'une évaluation approfondie des politiques publiques pourra aider à dépasser, afin d'améliorer la qualité des dépenses de soutien en période de crise.

menées d'urgence à destination des ménages

A. Les dispositifs de soutien ont misé des lacunes, de leur conception à leur déploiement, qui ont engendré des effets pervers pour l'économie.

BR

Causant des effets d'aubaine, les dispositifs de soutien ont souffert d'un ciblage et d'une coordination insuffisante. En ce qui concerne les mesures de soutien face à la crise énergétique, la Cour des comptes (2024) relève que certains dispositifs - notamment les banlieus tarifaires - ont occasionné des effets d'aubaine, bénéficiant surtout aux producteurs énergétiques, au détriment des ménages. Par ailleurs, les mesures de soutien, comme les chèques énergie et le dispositif Ma Prime RénoV', ont pâti d'un ciblage insuffisant, qui a profité aux ménages bénéficiaires les plus aisés. Le Conseil d'analyse économique (CAF, 2023) a notamment identifié un conditionnement de ces soutiens aux ménages pas assez centré sur les ménages les plus fragiles. Enfin, la multiplication des dispositifs de soutien des ménages pendant la crise énergétique a dégradé la libilité de l'offre pour les particuliers et compliquée la mise en œuvre des mesures, ainsi que la coordination des acteurs (Cour des comptes, 2024)

Les mesures de soutien des ménages face à la crise énergétique peuvent aller à l'encontre de l'objectif de consolidation budgétaire et des ambitions françaises en matière de transition écologique. Face à l'incertitude de la sortie de crise - le covid-19 ou l'inflation pouvant être soit transitoire, soit plus durable - , l'amplitude du soutien des ménages n'a permis de restaurer des

marges de manœuvre budgétaire suffisantes et de limiter l'endettement public, alors même que la charge de la dette augmente depuis le resserrement de la politique monétaire. Le reflux de ces dépenses exceptionnelles de soutien a été tardif puisqu'il advenait seulement en 2023. Par ailleurs, la Cour des comptes (2024) souligne que ces soutiens à la consommation d'énergie sont contraires aux ambitions climatiques — pour la consommation de gaz et de carburant, soit les énergies fossiles. Ainsi, un aléa moral a été causé par ces soutiens, qui ont poussé les ménages à consommer davantage d'énergies fossiles qu'ils ne l'auraient fait en l'absence de soutiens publics.

B. Améliorer la qualité et l'efficience des soutiens aux ménages nécessiterait une meilleure évaluation des dispositifs, pour un meilleur ciblage des aides.

En effet, une évaluation approfondie tout au long de la période de crise permettrait d'ajuster les dispositifs et mieux maîtriser la dépense publique. En effet, cette évaluation montre à date que les soutiens doivent davantage être ciblés sur les ménages les plus fragiles (CAF, 2023), et éviter d'être prolongés (Cour des comptes, 2024).

Ainsi, des clauses d'exécution pourraient être adressées aux ménages de soutien.

Ces dernières verraient la suppression des soutiens, si l'évaluation révèle son inefficacité. Le rôle d'évaluation pourrait être joué par la Cour des comptes, qui a une mission constitutionnelle d'évaluation des politiques, depuis la Règle constitutionnelle de 2008.

Pour améliorer l'évaluation et le ciblage des soutiens, l'ouverture des données des administrations aux évaluateurs doit être totale. Peuvent, France Stratégie (2024) relève, dans son troisième volet de l'évaluation du plan France Relance, qu'il a eu un accès difficile aux données sur les mesures d'urgence, limitant ainsi la qualité de l'analyse des dispositifs de soutien (notamment Ma prime Réno').

En période de crise, un meilleur accès aux données aurait ainsi permis de mieux ajuster les soutiens grâce à l'évaluation.

* * *

Si les soutiens ont permis de juguler les effets de la crise sur les ménages, leur ampleur a pourtant dégradé les finances publiques.

Pour améliorer leur qualité et leur efficience, l'évaluation, tout au long d'une période de crise, des mesures de soutien doit être rendue systématique. L'exemple des soutiens face à l'inflation dès 2022

montre l'insuffisance du ciblage et la mauvaise coordination des mesures de soutien.